

LIVRE VERT, LIVRE BLANC...N'ATTENDONS PAS QUE SORTE LE LIVRE NOIR DU SOCIAL !

Le livre blanc du Travail social a été validé le 6 Septembre dernier par le Haut Conseil du Travail Social. Il devait être présenté à Nancy par le Président du HCTS, Matthieu Klein, Maire de Nancy le 26 Septembre, cela est reporté ultérieurement. SUD Santé-Sociaux a voté contre le Livre Blanc. Si nous pouvons rejoindre nombre de constats sur la déliquescence du secteur, aucune analyse sur la marchandisation à marche forcée du secteur social et médico-social, cause première du problème, n'est évoquée. Et les propositions sont de fait bien timides.

PLUS DE 20 ANS DE DÉGRADATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Depuis les années 2000, sous l'impulsion de nouvelles lois (loi 2002-2, HPST, etc...), la diminution et la baisse de qualité des prises en charge se sont généralisées en faisant appel notamment au réseau des proches, des familles et autres « aidant-e-s », en desinstitutionnalisant à tout va... L'obsession budgétaire a permis à des technocrates sans scrupules, plus formés aux gestions budgétaires qu'aux pratiques issues des valeurs du Travail Social de se glisser dans les oripeaux du Travail Social pour mettre la rentabilité financière, voire le profit aux postes de commande. De ce fait, le contrôle social se glisse dans toutes les procédures pour cibler les publics, voire les professionnel-le-s qui doivent se soumettre à la ligne de l'« entreprise », entraînant une souffrance éthique au travail démesurée.

DE LA MISE EN CONCURRENCE AU LIBÉRALISME SAUVAGE

Dans un contexte de « crise » -organisée- des financements publics (Sécurité Sociale, Etat, Départements), les lois successives ont

consacré la soumission obligatoire de tous les établissements à une procédure d'évaluation et à une compétitivité, une mise en concurrence généralisée des établissements et services sociaux et médico sociaux, qu'ils soient publics, associatifs, lucratifs, via des appels à projets, qui entraîne sur son passage la casse des métiers et des statuts des personnels (conventions collectives et statuts de la fonction publique), Les partenariats privés-publics et autres contrats à impacts sociaux, la libéralisation du secteur sont en ordre de marche.



Cerise sur le gâteau, la convention collective unique étendue (CCN66 + 51 + CHRS...) est présentée dans le Livre Blanc



comme un outil pouvant « redonner de l'attractivité » au secteur alors que la négociation nationale entre les fédérations patronales, l'état et les syndicats est en panne depuis plus d'un an.

Pour une majorité d'organisations syndicales, le projet proposé par les organisations patronales signera la disparition pure et simple des garanties des Conventions collectives existantes, avec notamment la disparition du principe d'ancienneté, l'attaque historique de la reconnaissance des diplômes du secteur sanitaire, social et médico-social, l'introduction de critères classants et donc l'instauration d'un salaire au mérite au moment où la formation continue est au point mort... Dans la Fonction Publique, les lignes directrices de gestion imposent la même voie.

A NOUS DE CRÉER UN ESPOIR !

Il est temps de sortir de cette logique marchande et de revaloriser nos métiers, de permettre aux Associations de ne plus sacrifier leurs projets annoncés comme émancipateurs sur l'autel des appels d'offres et aux établissements et services de la Fonction Publique d'être réellement à la disposition de la population sans discrimination.

Malgré tout, le livre Blanc du Travail Social propose d'inviter les salarié-e-s du social au débat en leur redonnant du « pouvoir d'agir », de faire reconnaître l'expertise des professionnel-le-s de terrain et leur confier des marges d'autonomie, de garantir l'existence d'espaces réflexifs entre professionnel-l-es. Il propose également de créer les conditions d'une participation effective des professionnels de terrain et des personnes concernées dans les procédures d'attribution suite aux appels à projets.

ALLONS-Y !

IL EST GRAND TEMPS QUE LES TRAVAILLEURS-SES DU SOCIAL S'INVITENT AU DÉBAT, QUE CE SOIT DANS LES CSE, LES INSTANCES DE DÉCISION, DANS LES MOBILISATIONS ET LES COLLECTIFS DE LUTTE.

POUR QUE CE LIVRE BLANC NE PRÉFIGURE PAS D'AUTRES CHAPITRES D'UN LIVRE NOIR DU SOCIAL QUI ANNONCERAIT LE CRÉPUSCULE DU SECTEUR !

REJETONS LA LOGIQUE DE CONCURRENCE POUR IMPOSER, ENFIN, UNE LOGIQUE DE COOPÉRATION, DE CONVERGENCE : L'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX ET LE RESPECT DE NOS DIPLOMES ET DE NOS MÉTIERS !

